

La Flandre en Mouvement !

La lettre de Jean-Pierre DECOOL et Jean-Pierre BATAILLE (14ème circonscription du Nord)

Cette rentrée parlementaire marque la reprise de l'activité législative et des interventions de votre député et de son suppléant en réponse à vos préoccupations.

●Page1. Les interventions dans l'Hémicycle
●Page2. Les lois adoptées durant l'été
Actualité de JP. Decool et JP. Bataille
Les débats à venir

Les interventions de Jean-Pierre DECOOL à l'Assemblée Nationale

La rénovation de l'A25 (2 octobre 2007)

Jean-Pierre DECOOL saisit l'opportunité de la première Séance des Questions Orales pour interpellier le Gouvernement.

Question de Jean-Pierre DECOOL : « La rénovation de l'A25 est **une préoccupation récurrente et prioritaire depuis de nombreuses années (...)** En dépit de **nombreux travaux d'urgence réalisés ou programmés depuis 2002**, l'autoroute A25 reste inadaptée au trafic actuel et dangereuse pour les usagers qui l'empruntent. Une opération de grande ampleur doit donc être engagée pour la remettre à niveau : réfection de la chaussée, aménagement du terre-plein central, des réseaux de drainage et d'assainissement ainsi que des équipements de sécurité. **M. le préfet du Nord-Pas-de-Calais, que j'ai rencontré le 2 mai dernier**, m'a indiqué qu'il présenterait cette opération au ministère des transports comme **l'une des toutes premières priorités de la région Nord-Pas-de-Calais**. Quel est le coût total des travaux réalisés depuis 2002 ? Le Gouvernement entend-il faire une de ses priorités de cette opération visant à **réhabiliter l'A25 afin de l'adapter au trafic** et de répondre à l'une des premières préoccupations des Nordistes ? »

Réponse de Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État aux Transports : « La situation de l'autoroute A 25 illustre la situation d'une partie des autoroutes non concédées les plus anciennes du réseau national, dont les chaussées arrivent au terme de leur cycle de vie (...) La priorité donnée à l'entretien du réseau routier national dans le projet de loi de finances pour 2008 se concrétise par une augmentation sensible des crédits consacrés à l'entretien préventif et par l'engagement d'un programme important de réhabilitations lourdes des chaussées, notamment sur des voies comme l'autoroute A 25. **J'ai ainsi demandé** à la direction interdépartementale des routes du Nord **de réaliser les études nécessaires** afin de lancer, **avant la fin de l'année 2007**, un appel d'offres en vue de réaliser **une tranche significative de travaux dès 2008**. Le coût total de la réhabilitation est évalué à environ **100 millions d'euros, en plus des 14 millions d'euros engagés** » depuis 2002.

Question d'actualité sur les soins palliatifs le 9 octobre 2007

Intervention de Jean-Pierre DECOOL

« Madame la Ministre, quelques jours après son élection, vous étiez aux côtés du Président de la République à l'**Hôpital Maritime de Zuydcoote pour visiter l'unité de soins palliatifs**. A cette occasion Nicolas SARKOZY et vous-même avez voulu rencontrer **le personnel soignant, les familles des malades et les bénévoles** sur le douloureux problème de **l'accompagnement de fin de vie (...)** Vous vous êtes imprégnés du dévouement des professionnels et des bénévoles; **ils méritent la plus grande considération**. Chacun a également compris la tristesse mais aussi la dignité des familles, confrontées, au quotidien, aux plus grandes peines. Le Président de la République avait alors annoncé **le doublement du nombre de places en soins palliatifs**. Je souhaiterais donc connaître les

modalités et le calendrier d'application de cette proposition attendue par les professionnels de santé et par les familles des malades en fin de vie.

Réponse de Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé : « Monsieur le député Decool, vous avez rappelé que les soins palliatifs constituaient **l'une de nos priorités de santé publique (...)** Le rapport du professeur Régis Aubry, qui vient de m'être remis, est d'abord un fantastique message d'espoir : au cours des cinq années qui viennent de s'écouler, le nombre de places en soins palliatifs a été porté **de 700 à 3 000**, tandis que celui des équipes mobiles passait **de 200 à 350** et que les réseaux se multipliaient – on en compte désormais une centaine. Toutefois, comme nous l'avons constaté lors de la visite de l'hôpital maritime de Zuydcoote, qui fut un grand moment d'émotion,

il faut plus de formation, plus d'information, plus de places, plus de soutien aux aidants – nous avons entendu le message des familles. L'engagement du Président de la République est clair : **nous allons doubler le nombre des lits en soins palliatifs d'ici à la fin de la mandature. D'ores et déjà, 30 millions**

d'euros vont être dégagés à cette fin (...). Je vais m'attacher à étoffer les réseaux, au plus près des malades, les équipes mobiles pluridisciplinaires et la recherche, en particulier sur les programmes hospitaliers de recherche clinique, en donnant la priorité aux soins palliatifs. »

Les lois adoptées durant l'été

La session extraordinaire du Parlement a été l'occasion d'adopter des mesures phares promises par le Président de la République pendant sa campagne électorale. En voici les principaux textes.

✓ La loi sur le service minimum

Elle comporte 3 volets :

- Le premier volet prévoit que les entreprises de transports et les organisations syndicales de salariés négocient, avant le 1er janvier 2008, un accord concernant l'organisation obligatoire d'une négociation avant le dépôt de tout préavis de grève.
- Le deuxième volet vise à permettre la mise en oeuvre d'un service garanti en cas de grève ou de perturbation prévisible (ce service minimum sera défini par les autorités organisatrices de transport en fonction des spécificités

locales). Deux mesures principales : l'obligation pour les salariés de déclarer 2 jours avant le début d'une grève et la possibilité, après 8 jours de grève, d'organiser à l'initiative de l'employeur ou d'une organisation syndicale un vote à bulletin secret sur sa poursuite.

- Le troisième volet indique que l'entreprise de transport doit informer préalablement les usagers en cas de grève ou de perturbation prévisible et qu'elle peut être tenue de rembourser, en tout ou partie, les usagers en cas de non mise en oeuvre d'un plan de transport adapté.

Le texte réaffirme enfin que les jours de grève ne peuvent donner lieu à paiement.

✓ Travail, Emploi et Pouvoir d'Achat.

Le principal objectif de cette loi est de relancer la croissance économique. Parmi les principales mesures adoptées, on peut retenir la défiscalisation des heures supplémentaires, les allègements des droits de succession, la mise en place du Revenu de Solidarité Active, ou encore l'introduction du crédit d'impôt pour les emprunts immobiliers et l'abaissement du « bouclier fiscal »

Actualité de JP. DECOOL et JP. BATAILLE à l'Assemblée Nationale

Jean-Pierre DECOOL et Jean-Pierre BATAILLE continuent à porter la voix de la 14ème circonscription du Nord au niveau national :

- ✓ Jean-Pierre DECOOL apporte son soutien aux associations d'aide aux parents isolés et leur ouvre les portes de l'Assemblée Nationale à l'occasion de la rencontre-débat organisée avec des députés le 16 octobre dernier. Ensemble, ils proposent la mise en place d'un dispositif de réflexion pour poursuivre les travaux engagés sur ce thème.

Les débats à venir

Après l'adoption de la Loi sur la maîtrise de l'Immigration et du budget 2008, d'autres débats importants auront lieu dans l'Hémicycle ces prochaines semaines

La Franchise Médicale :

Dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2008, le Gouvernement propose l'instauration d'une franchise médicale qui répondra à deux objectifs :

- Responsabiliser les patients en les incitant à ne pas trop consommer.
- Financer le « Plan Alzheimer », lancé par le Président de la République.

La franchise médicale consistera en une prise en charge directe par l'assuré de 50 centimes par boîte de médicament, 50 centimes par acte paramédical (kinésithérapie, recours à une infirmière; etc.) et 2 euros pour un transport sanitaire. Ces trois franchises seront plafonnées à 50 euros, au-delà desquels l'assuré ne prendra plus en charge ces déremboursements.

Secrétariat Parlementaire : 11, Place du Marché aux Fruits 59630 BOURBOURG Tel : 03 28 22 33 33
Assemblée Nationale : 126, rue de l'Université 75355 PARIS Tel : 01 40 63 75 67 Fax : 01 40 63 79 40
Retrouvez toutes les actions de Jean-Pierre DECOOL et Jean-Pierre BATAILLE sur www.jeanpierredecool.com